

Marchés de l'eau à Marseille: Veolia perquisitionné

Le siège de Veolia près de Paris a été perquisitionné dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de favoritisme dans l'attribution en 2013 de marchés de l'eau à Marseille.

Un certain nombre d'éléments ont été saisis au siège du groupe à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Veolia a également confirmé cette perquisition, sans faire d'autres commentaires.

Les enquêteurs de la Direction interrégionale de la police judiciaire de Marseille ont agi dans le cadre d'une enquête préliminaire du parquet national financier (PNF), ouverte en janvier 2015 notamment pour favoritisme et prise illégale d'intérêts. La Société des eaux de Marseille (SEM, filiale à 100% de Veolia) s'était vu attribuer en octobre 2013 et pour une durée de quinze ans par Marseille-Provence Métropole (MPM) le marché de l'eau dans 17 des 18 communes de la collectivité territoriale (un million d'habitants) et deux des trois marchés de l'assainissement. Ces quatre marchés représentent un montant total de 3,2 milliards d'euros.

La chambre régionale des

comptes avait émis en 2014 de vives critiques sur l'attribution de ces contrats, regrettant que la MPM les ait attribués "sans procéder à aucun débat" sur leur durée, qu'elle avait jugée "manifestement excessive".

La chambre s'interrogeait aussi sur les liens entre Martine Vassal et le PDG de la SEM, Loïc Fauchon, au travers de l'association du Conseil mondial de l'eau, organisatrice du Forum mondial de l'eau à Marseille en mars 2012 dont Martine Vassal fut la trésorière.

La chambre régionale

En novembre 2015, le bureau et le domicile de la présidente du conseil départemental, le siège de la SEM et le bureau du directeur général des services de la communauté urbaine Marseille-Provence Métropole avaient été perquisitionnés.

Martine Vassal a rejeté ces soupçons de prise illégale d'intérêts: "Ce sont les services de Marseille-Provence Métropole qui ont mené l'analyse et nous avons suivi leurs préconisations", avait-elle déclaré en 2014 lors de la publication des avis de la chambre régionale des comptes.